

Pôle communication
24 65 42

Mercredi 21 février 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 21 février 2024, a arrêté **quatre** projets de délibération du gouvernement, adopté **huit** arrêtés et examiné **44** dossiers d'étrangers.

Délibérations du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie pour trois affaires.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à agir en justice au nom de la Nouvelle-Calédonie devant diverses juridictions pour neuf affaires.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Yannick Slamet et d'Adolphe Digoué, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2018-3123/GNC du 18 décembre 2018 fixant les modalités de tarification des analyses effectuées par le laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC).

Les tarifs de toutes les analyses sont augmentés de 4,2 % et pour certaines analyses, d'un pourcentage supérieur en raison d'une augmentation du coût des réactifs ou pour mieux prendre en compte le temps technicien accordé à certaines analyses. Les analyses sérologiques sur chien, les analyses supplémentaires de PCR, la sérologie leptospirose (analyse unique), la coproscopie (analyse unique), les bactériologies aérobies et la mycologie sont concernés.

Par ailleurs, six nouvelles analyses ont été créées.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé la création d'une servitude de passage sur un lot domanial situé dans la commune de Poya et a habilité le président du gouvernement à intervenir à l'acte.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé la procédure de demande d'application de nouvelles normes de construction en Nouvelle-Calédonie (la composition du dossier de demande et la procédure d'instruction et de décision du gouvernement).

L'objectif de ces dispositions est d'étendre le périmètre des normes actuellement applicables en Nouvelle-Calédonie - normes françaises et européennes - à d'autres systèmes normatifs, et de faciliter l'intégration de la Nouvelle-Calédonie à son environnement régional.

Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2019-867/GNC du 9 avril 2019 fixant la liste des représentants des organisations syndicales siégeant à la commission consultative de la certification professionnelle (CCCP).

Pour la Fédération des fonctionnaires, Doris Rivière remplace Benoit Lamothe en qualité de titulaire.

Pour Force ouvrière, Eddy Siro remplace Firmin Trujillo en qualité de titulaire et Jérôme Le Péchoux remplace Lisbeth Armand en qualité de suppléant.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a requis le remboursement des sommes versées par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la prise en charge de trois parcours individualisés de formation professionnelle continue.

Les intéressés n'ont pas honoré leurs engagements à l'issue de leur formation et notamment l'obligation de retour en Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux ans.

Arrêté de nomination

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Laure Virapin en qualité de directrice de l'agence rurale pour une durée de trois ans.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **cinq** autorisations de travail, renouvelé **sept** autorisations de travail, accordé **30** titres de séjour et en a refusé deux.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.